

GTU
Genvej til Udvikling
« Raccourci pour le
Développement »

PROJET DE DEVELOPPEMENT
INTEGRE AMATAL PHASE III
RAPPORT D'EVALUATION FINALE

Document final

Février 2011

Consultant : Dr. IDE TAHIROU

Tel : (227) 90 90 45 88

(227) 93 92 45 88

Email : [idtahirou @ yahoo.fr](mailto:idtahirou@yahoo.fr)

Sommaire

SYGLES ET ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION	4
I. RESUME	5
II. SITUATION GENERALE DE LA ZONE ET DESCRIPTION DU PROJET.....	9
1. Situation générale actuelle de la zone du projet.	9
2. Description du Projet	11
III. CONSTAT SUR LES REALISATIONS DU PDIA3	13
1. En matière d'organisation institutionnelle :.....	13
2. En matière d'éducation de base, de formation des jeunes et d'alphabétisation des adultes.....	14
3. En matière de production animale.....	16
4. En matière de sécurité alimentaire.....	18
5. En matière des autres activités génératrices de revenus.....	19
IV. PERSPECTIVES INSTITUTIONNELLES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES.....	20
1. Sur plan institutionnel :	20
2. Sur le plan économique.....	20
3. Sur le plan politique.....	21
V. RECOMMANDATIONS.....	22
1. Pour la pérennisation des résultats du PDIA3 en matière d'activités génératrices de revenus :	22
2. Pour l'amélioration du cadre institutionnel :	22
3. Pour l'amélioration des perspectives économiques :.....	23
VI. CONCLUSIONS	24
ANNEXES.....	26

SYGLES ET ABREVIATIONS

CA	: Coopérative d'Amataltal
CEG	: Collège d'Enseignement Général
DANIDA	: Agence Etatique Danoise pour la Collaboration avec les Pays en Voie de Développement
GTU	: Genvej til Udvikling / Raccourci pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAC	: Programme d'Actions Communautaires
PDIA3	: Projet de développement intégré d'Amataltal phase 3
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
TDR	: Termes De Référence

INTRODUCTION

Une mission d'évaluation du Projet Intégré de la zone d'Amataltal Phase III (PDIA3) conduite par Docteur IDE Tahirou s'est rendue à Amataltal et dans la zone d'intervention du Projet du 8 au 15 Décembre 2010.

A la demande de l'ONG GTU, cette mission avait pour termes de référence d'évaluer l'état d'avancement du projet depuis la dernière mission d'évaluation à mi-parcours effectuée en Février 2009 par un consultant indépendant en mettant l'accent sur :

1. l'organisation institutionnelle
2. l'éducation de base et l'alphabétisation des adultes
3. la production animale
4. la sécurité alimentaire
5. les activités génératrices de revenus
6. les relations avec les autres intervenants (ONG et Projets).

La mission a consisté en une visite en profondeur de la zone d'intervention du PDIA3 à l'effet de discuter de la situation générale dans la zone du Projet et des effets du projet sur la vie des populations suite aux activités réalisées. Pour ce faire, la mission s'est déroulée en trois étapes :

- Première étape : échange avec les membres dirigeants de la Coopérative et du GM de Amataltal.
- Deuxième étape visite des GM et discussion avec les populations bénéficiaires du Projet et avec les autres acteurs (Enseignants, agents de santé).
- La troisième étape a porté sur l'analyse des conclusions de la mission du terrain et la rédaction du rapport.

Le présent rapport comporte cinq chapitres qui sont :

- Situation générale de la zone et description du projet,
- Constats sur les réalisations du projet,
- Perspectives institutionnelles, économiques et politiques,
- Recommandations
- Conclusions

I. RESUME

Une mission d'évaluation finale du Projet de développement Intégré Amatal Phase 3 (PDIA3) a été effectuée du 8 au 23 Décembre 2010. Cette évaluation a été réalisée par Dr. IDE Tahirou, à la demande de la GTU. Le Projet est financé par DANIDA pour un montant de 505 350 000 F CFA et est exécuté par la Coopérative d'Amatal (CA) pour une durée de 5 ans (2006 – 2010).

L'objectif global du Projet est le renforcement de l'autosuffisance alimentaire et l'autonomisation des ménages vulnérables en vue de créer la confiance en soi dans la zone d'Amatal.

Les objectifs spécifiques visent à :

- réduire la dépendance vis-à-vis de l'élevage et de la vente de bétail par une diversification des activités professionnelles,
- améliorer la création de capacités interne à la CA,
- renforcer le niveau d'éducation de la population, de son identité et de sa capacité à revendiquer ses droits

Les principales composantes sont :

1. La sécurité alimentaire
2. L'organisation institutionnelle
3. L'alphabétisation/éducation des adultes
4. L'éducation des enfants
5. L'artisanat, élevage, animaux à crédit,
6. La réhabilitation de puits.

Conformément au questionnaire relatif à cette évaluation, les constats qui se dégagent de cette mission portent sur :

- l'organisation institutionnelle
- l'éducation de base et l'alphabétisation des adultes
- la production animale
- la sécurité alimentaire
- les activités génératrices de revenus
- les relations du Projet avec les autres intervenants (ONG, Services de l'Etat, Projets, etc.)

1. Organisation institutionnelle :

L'organisation institutionnelle du PDIA 3 a bien fonctionné pour la mise en œuvre du Projet.

Il apparaît clairement que l'organisation et le fonctionnement de la Coopérative d'Amatal (CA) répond parfaitement à la loi sur les coopératives au Niger. La Coopérative est constituée de 9 Groupements Mutualistes qui mènent des activités spécifiques aux réalités de leurs terroirs sous le contrôle de comités de gestion créés pour chaque activité menée.

Les indicateurs de performance de cette coopérative sont :

- Les Assemblées Générales (AG) de la CA sont régulièrement tenues au moins deux fois par an,
- Les réunions sont régulièrement tenues par les Groupements Mutualistes (GM) dans le cadre de la gestion de leurs activités,
- Les activités sont suivies par les comités de gestion qui rendent compte aux GM,
- Il y a un renouvellement périodique (chaque année) des bureaux de certains GM et les membres des comités de gestion (CG).

Les femmes sont majoritaires (plus de 50 %) dans tous les comités de gestion portant sur l'artisanat, les moulins à grain, le petit commerce, l'élevage des petits ruminants.

On peut affirmer sans se tromper que les femmes ont beaucoup plus bénéficié des activités du Projet que les hommes car le nombre de femmes bénéficiaires varie de 50 % à 100 % pour les activités suivantes :

- Le petit crédit pour le commerce (près de 100 %),
- Le crédit des animaux (plus de 50 %),
- Les banques céréalères (plus de 50 %),
- Les moulins à grain (100 %),

La vitalité de l'organisation tient au fait qu'elle associe tous les groupes ethniques présents dans la zone du Projet. Ainsi les ratios des différentes ethnies sont respectivement 62 % de Touaregs, 30 % de Peuls, 3 % de Haoussas et 5 % d'Igdalens, même si ce dernier groupe ne diffère en rien des Touareg sur le terrain.

Le nombre des Peuls tend à augmenter pour la simple raison que le PDIA 3 a fait de bons échos au sein de ce groupe qui semble se sédentariser progressivement dans la zone.

Pour toutes les ethnies en présence, les jeunes sont les plus nombreux. La population de la zone est estimée à près de 30 000 personnes dont plus de 60 % ont moins de 18 ans.

2. L'éducation de base et l'alphabétisation des adultes :

- L'Education de base (école bilingue) a atteint les objectifs visés avec la formation de 4 promotions qui ont accédé au collège d'enseignement général avec un niveau supérieur à celui des écoles classiques. Pour éviter les abandons à ce stade, il est nécessaire de construire un collège d'enseignement général plus proche des parents d'élèves, notamment à Amatal ;
- La formation des jeunes a permis l'émergence des premiers artisans modernes (mécaniciens) pour résoudre les problèmes du transport par motos dans la zone ; cette formation devra se poursuivre sur la base des réalités socio-économiques de la zones ;
- 8 centres de cours prévus ont été construits et équipés et permettent la tenue des réunions et l'alphabétisation des adultes où près de la moitié des auditeurs sont des femmes.

3. La production animale

Les activités de production animale ont été fortement touchées par la sécheresse et le manque de pâturage qui en a résulté en 2010. Cependant, grâce aux techniques et stratégies déployées par le Projet, les pertes d'animaux ont été moins grandes (30 %) que dans le milieu des éleveurs traditionnels (plus de 90 % de mortalités).

Malgré tout, les ventes d'animaux ont permis à la CA de faire face à ses charges de fonctionnement.

L'activité la plus rentable et susceptible d'apporter plus de revenus est l'élevage. Les politiques nationales démontrent que cette activité est un avantage comparatif important pour le Niger vis-à-vis de tous les pays voisins. Pour permettre aux populations de continuer à tirer un grand profit de cette activité, il est opportun de concevoir un véritable projet d'adaptation aux changements climatiques prenant en compte les acquis du PDIA3.

4. La sécurité alimentaire

Les objectifs visés par le PDIA3 dans ce domaine ont pour base le développement des cultures maraîchères et les banques céréalières.

- Les cultures maraîchères : Le PDIA3 avait prévu l'appui à l'installation de six (6) jardins maraîchers dans les six localités suivantes :

Ekawel, Amazzégri, In-Jighrane, Wirzaddam, Tchín-Eqqade et Amatalal.

Il y a plus de 60 sites collectifs et individuels exploités dans la zone du PDIA3. Cela démontre l'importance de cette activité dans la recherche de la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus. Le Projet a apporté systématiquement son appui à la demande des GM notamment en petits matériels, en intrants (semences et produits phytosanitaires) ainsi que dans la réparation ou la réhabilitation de puits.

- Les banques céréalières : La CA dispose de quatre (4) banques céréalières de 40 tonnes chacune et qui fonctionnent normalement, et conformément aux dispositions prises pour leur gestion. Les 4 banques céréalières permettent de couvrir 18 000 personnes soit près de 3 500 familles, ce qui représente près de 60 % des familles de la zone du Projet.

Ces banques céréalières rentrent parfaitement dans le cadre du Plan d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) adopté par le Gouvernement du Niger.

5. Les activités génératrices de revenus

Il s'agit principalement de l'élevage des petits ruminants, les cultures maraîchères, l'artisanat et des activités commerciales.

Ces activités ont sensiblement augmenté les revenus des membres de la CA

Les femmes ont beaucoup plus bénéficié de ces activités que les hommes car sur le nombre des bénéficiaires, le nombre de femmes varie de 50 % à 100 % pour les activités suivantes :

- Le petit crédit pour le commerce (près de 100 %),
- Le crédit des animaux (plus de 50 %),
- Les banques céréalières (plus de 50 %),
- L'artisanat (plus de 50 %)

6. Les relations du Projet avec les autres intervenants

Tout au long de la l'exécution du PDIA3, la CA a démontré sa capacité de collaboration avec d'autres institutions partenaires intervenant dans la même zone. C'est notamment :

- Le Programme d'Actions Communautaires pour les Banques céréalières,
- International Relief Development (IRD) pour la gestion des ressources naturelles (création de clôtures),
- Le Programme de Micro réalisations financé par l'Union Européenne pour la création de boutiques privées (cas de la boutique d'Amazzégri),
- HED Tamat pour la construction d'une école,
- Les services de santé de l'Etat pour la construction et l'équipement de la case de santé d'Amataaltal qui sera bientôt transformée en centre de santé intégré,
- Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour la distribution gratuite de vivres pendant la période de crise alimentaire 2010 aux populations vulnérables.

7. Perspectives :

Les perspectives qui s'offrent à la CA pour pérenniser les acquis du PDIA3 portent principalement sur le renforcement des capacités institutionnelles (éducation de base, formation des jeunes et l'alphabétisation des adultes) et le développement des activités d'adaptation aux changements climatiques qui s'imposent dans la vie des populations locales

II. SITUATION GENERALE DE LA ZONE ET DESCRIPTION DU PROJET

Le PDIA phase III prend fin en Décembre 2010. Cependant cette dernière année du Projet a été caractérisée par une crise climatique sans précédent dans l'histoire de la zone.

1. Situation générale actuelle de la zone du projet.

La campagne agro-pastorale 2009 - 2010 a été marquée par des insuffisances de pluies tant en zone pastorale qu'en zone agricole. Cette situation due aux effets des changements climatiques a entraîné une crise alimentaire aigüe chez les populations et un déficit fourrager important pour le cheptel sur toute l'étendue du territoire national.

1.1 Sur le plan de la crise alimentaire, il est apparu partout, une flambée des prix des céréales sur tous les marchés. Cela a aggravé la détérioration des termes d'échange entre les produits agricoles et ceux de l'élevage ; de ce fait, on a assisté à une décapitalisation des effectifs d'animaux dont les prix sont devenus très bas sur les marchés. Il faut plus de 2 petits ruminants pour avoir un sac de mil. Avec le retard des pluies dans les zones pastorales, l'état des animaux était tel que personne n'en voulait.

Pour faire face à la situation, le Gouvernement du Niger, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a pris des mesures qui sont notamment :

- la suspension des taxes douanières à l'importation de certains produits comme le riz, l'huile, le lait et le sucre ;
- L'initiation par le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires d'opérations d'appui à la production dans le cadre du plan de soutien au profit des personnes chroniquement vulnérables à raison de 100 kg de céréales par ménage ;
- Des activités de cash contre travail pour des milliers de ménages, le renforcement des banques céréalières existantes et la création de nouvelles ;
- La vente à prix modérés de céréales dans les zones vulnérables ;
- Des activités nutritionnelles couvrant la prise en charge des enfants malnutris de moins de 5 ans, et la ration de décharge pour les mères des enfants malnutris.

1.2. Sur le plan de la crise pastorale, le déficit fourrager à l'issue de la saison des pluies 2009 a été particulièrement important. La saison sèche 2009 – 2010 a été caractérisée par des mortalités importantes d'animaux en zone pastorale car les efforts de soutien du Gouvernement et des PTF n'ont pas été à la hauteur de la demande pour apporter aux éleveurs suffisamment d'aliments de bétail à temps.

La zone pastorale de la région d'Agadez en général et la zone du PDIA3 en particulier a été fortement touchée par les phénomènes liés à ces changements climatiques extrêmes qui sont :

- L'insuffisance des pluies,
- Le manque des pâturages,
- les tempêtes de sable et/ou de poussière,
- les températures extrêmes ;
- les vents violents ;
- et de nombreuses inondations dès les premières pluies de la saison 2010.

Ainsi, Certaines vallées ont été littéralement couvertes par les eaux et le cheptel qui s'y trouve. A Amazzégri par exemple plus de 300 petits ruminants ont été emportés par les eaux en en une journée en Juillet 2010.

Certaines infrastructures réalisées par le Projet ont subi des dégâts suite à ces intempéries, notamment le mur et les classes de l'école bilingue, les toits de certaines salles de cours et des puits. La CA a su mobiliser les moyens nécessaires à la réfection du mur et des bâtiments touchés grâce à ses fonds propres issus de la vente des animaux des cotisations des membres. Les travaux sont tous achevés.

Les taux de mortalités des animaux dues à la sécheresse 2009 – 2010 dans la zone du PDIA avoisine les 35 % pour les troupeaux de la Coopérative et plus de 90 % pour les troupeaux appartenant aux autres éleveurs.

Selon certains éleveurs, même les ânes n'ont pas échappé à l'hécatombe, réduisant ainsi à néant, les capacités de certaines familles à puiser et à transporter de l'eau pour leur propre consommation. Il en est de même pour les transports de bagages en cas de déplacement.

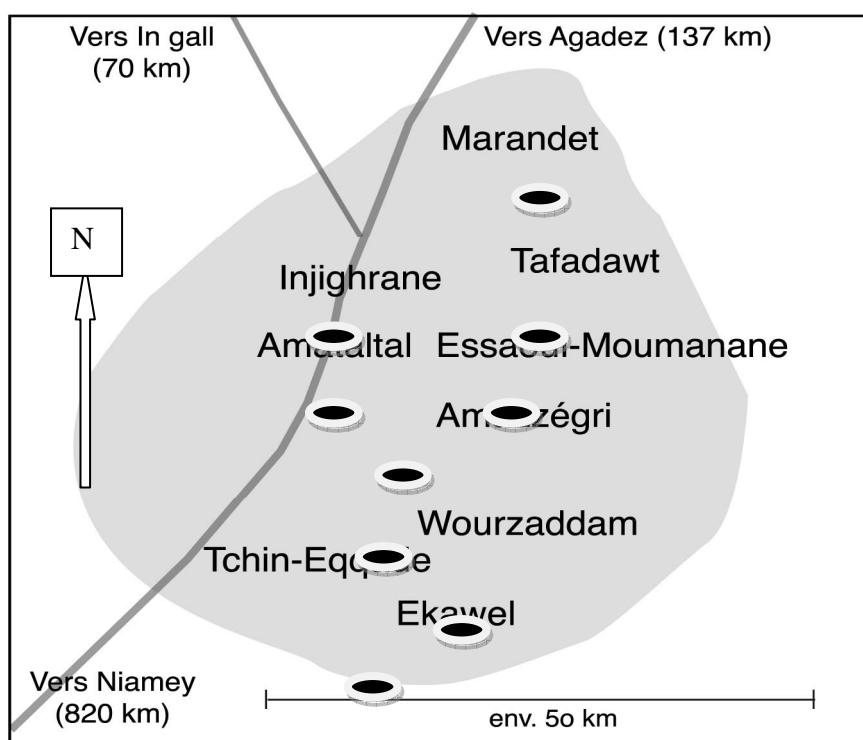
Ainsi au cours de cette saison sèche 2010 – 2011, du fait de la bonne saison des pluies enregistrée et des bonnes récoltes de céréales, nous assistons en zone pastorale à un phénomène paradoxal : les prix des animaux sont relativement élevés du fait de leur rareté et les éleveurs sont devenus plus pauvres qu'auparavant du fait de la mortalité des animaux.

1.3. Sur le plan la de sécurité des biens et des personnes

La sécurité des biens et des personnes dans la zone du projet est réelle. Suite aux accords de paix intervenus entre le Gouvernement et la Rébellion armée, les attaques à main armée sont très rares et sont dans la plupart des cas le fait de bandits coupeurs de route. C'est pourquoi il existe encore l'escorte militaire entre Abalak et Agadez, et entre Agadez et Arlit pour protéger les voyageurs sur ces axes routiers.

Il y a quelques mois, le phénomène des extrémistes religieux (Islamistes) a fait grand bruit au niveau international suite à l'enlèvement de travailleurs d'AREVA. Les populations de la zone du Projet semblent ignorer totalement ce phénomène qui ne fait pas partie de leurs soucis quotidiens.

Il y a lieu de signaler que la région d'Agadez est la première région du pays à connaître depuis le 15^{ème} siècle de notre ère des courants religieux islamiques qui en ont fait aujourd'hui la région où se pratique un Islam tolérant et pacifique ancré dans les valeurs culturelles locales. De ce fait, il serait difficile pour un nouveau courant aussi fondamentaliste soit-il de s'imposer dans la région.



Zone du PDIA 3 comprenant les 9 GM de la Coopérative d'Amataltal.

2. Description du Projet

La troisième phase du projet Intégré d'Amataltal (PDIA 3) est la suite de deux projets dont les résultats ont été satisfaisants et qui sont :

- Le projet Elevage à Amataltal de la période 1999-2002 (PEA)
- Projet Intégré d'Amataltal de la période 2002-2005 (PIA)

Le Projet Intégré d'Amataltal phase 3 (PIA3) a démarré en Janvier 2006 pour prendre fin en Décembre 2010.

Il est financé par DANIDA pour un montant de 505 350 000 F CFA et est exécuté par la Coopérative d'Amataltal (CA).

La contribution de la Coopérative se compose des interventions sous forme de main d'œuvre non qualifiée, des cotisations financières des membres, et des recettes financières issues des ventes d'animaux.

L'Objectif global du projet est le renforcement de l'autosuffisance alimentaire, de l'autonomisation des ménages vulnérables en vue de créer la confiance en soi dans la zone d'Amataltal, et promouvoir la sécurité alimentaire et l'enthousiasme chez ceux qui veulent y vivre.

Les objectifs spécifiques visés sont :

1. Réduire la dépendance vis-à-vis de l'élevage et de la vente de bétail par une diversification des activités professionnelles,
2. Améliorer la création de capacités interne à la CA,
3. Renforcer le niveau d'éducation de la population, de son identité et de sa capacité à revendiquer ses droits

Comme pour les projets précédents, le PDIA3 est basé à Amatal et est géré par la Coopérative d'Amatal composée de 9 groupements mutualistes.

Les principales composantes du Projet sont :

1. La Sécurité alimentaire
2. L'Organisation institutionnelle
3. L'Alphabétisation/éducation des adultes
4. L'Education des enfants
5. L'Artisanat, l'élevage, l'octroi de crédits d'animaux,
6. La réhabilitation de puits.

Le Projet a été évalué à mi-parcours en Février 2009 et les résultats issus de l'exécution de ces différentes composantes ont été jugés satisfaisants.

Ainsi, l'objet principal de la présente évaluation finale est de vérifier l'évolution des résultats constatés lors de l'évaluation à mi-parcours et ce, conformément aux termes de référence de la mission définis par la GTU.

III. CONSTAT SUR LES REALISATIONS DU PDIA3

Les principales réalisations du PDIA 3, conformément aux objectifs spécifiques du Projet portent sur les éléments suivants :

- l'organisation institutionnelle
- l'éducation de base et l'alphabétisation des adultes
- la production animale
- la sécurité alimentaire
- les autres activités génératrices de revenus
- les relations avec les autres intervenants (ONG et Projets).

1. En matière d'organisation institutionnelle :

L'organisation institutionnelle du PDIA 3 a bien fonctionné pour la mise en œuvre du Projet.

Il apparaît clairement que l'organisation de la Coopérative d'Amataltal (CA) répond parfaitement à la loi sur les coopératives au Niger. Ainsi, la Coopérative est constituée de 9 Groupements Mutualistes qui mènent des activités spécifiques aux réalités de leurs terroirs sous le contrôle de comités de gestion créés pour chaque activité menée.

Les indicateurs de performance de la coopérative sont :

- Les Assemblées Générales (AG) régulièrement tenues par la CA au moins deux fois par an,
- Les réunions tenues par les Groupements Mutualistes (GM) dans le cadre de la gestion de leurs activités,
- Le suivi des activités par les comités de gestion et la reddition de comptes aux GM,
- Le renouvellement périodique (chaque année) des bureaux de certains GM et les membres des comités de gestion (CG).

Les flux d'informations vont de la base (CG) au sommet (CA) en passant par les GM. Il en est de même, les informations vont de la CA aux CG en passant par les GM, démontrant ainsi une vitalité certaine de la coopérative telle qu'elle a été constatée à l'évaluation à mi-parcours.

Il y a lieu de signaler que ces flux d'informations fonctionnent bien avec ou sans la Présence du Coordonnateur du Projet Monsieur Ghabdouane. Cela se justifie par les initiatives prises pour réaliser les stocks des banques céréalières à temps par les différents GM.

Cette vitalité des organisations est caractérisée par la présence des femmes dans les organes de direction soit en qualité de trésorière ou de présidente de comité de gestion.

Les femmes sont majoritaires (plus de 50 %) dans tous les comités de gestion portant sur l'artisanat, les moulins à grain, le petit commerce, l'élevage des petits ruminants.

De plus les groupements des femmes se sont constitués dans certains cas pour gérer certaines actions spécifiques aux femmes.

On peut affirmer sans se tromper que les femmes ont beaucoup plus bénéficié des activités du Projet que les hommes car sur le nombre des bénéficiaires, le nombre de femmes varie de 50 % à 100 % pour les activités suivantes :

- Le petit crédit pour le commerce (près de 100 %),
- Le crédit des animaux (plus de 50 %),
- Les banques céréalères (plus de 50 %),
- Les moulins à grain (100 %),

La vitalité de l'organisation tient aussi au fait qu'elle associe tous les groupes ethniques présents dans la zone du Projet. Ainsi les ratios des différentes ethnies sont respectivement 62 % de Touaregs, 30 % de Peuls, 3 % de Haoussas et 5 % d'Igdalens, même si ce dernier groupe ne diffère en rien des Touareg sur le terrain. Le nombre des Peuls tend à augmenter pour la simple raison que le PDIA 3 a fait de bons échos au sein de ce groupe qui semble se sédentariser progressivement dans la zone.

Il y a lieu de signaler que chez toutes les ethnies en présence, les jeunes sont les plus nombreux. La population de la zone est estimée à près de 30 000 personnes dont plus de 60 % ont moins de 18 ans.

2. En matière d'éducation de base, de formation des jeunes et d'alphabétisation des adultes

2.1. L'éducation de base

L'intervention du PDIA 3 a porté principalement sur l'école bilingue d'Amataltal. Au cours de la durée du Projet, 4 générations d'élèves issues de l'école Bilingue de Amataltal ont pu accéder au collège d'enseignement général (CEG). Près de 80 enfants ont pu accéder à l'enseignement secondaire dont l'établissement le plus proche se trouve à Ingall ou à Agadez. Compte tenu des difficultés de prise en charge des enfants ainsi séparés de leurs parents dans ces localités, près de la moitié de ces enfants ont fini par abandonner les cours et revenir dans leurs familles. Plus des 2/3 sont des filles compte tenu de l'attention particulière dont elles doivent bénéficier.

Donc le problème de l'éducation de base dans la zone du PDIA3 ne se pose pas en terme de l'opportunité ou non de l'école bilingue dont les résultats sont très satisfaisants, mais en terme de suite à donner aux enfants à l'issue du cycle primaire car la zone du projet ne dispose d'aucun CEG.

Le problème de prise en charge de la cantine des enfants de l'école bilingue d'Amataltal se pose avec plus d'acuité maintenant compte tenu de la situation difficile que traversent les populations suite à la catastrophe climatique en 2009- 2010 qui a réduit considérablement leur capacité à apporter leur participation. Malgré tout, la CA poursuit les campagnes de sensibilisation à cet effet pendant les réunions du COGES (comité de Gestion des Etablissements Scolaires) d'Amataltal.

La mission a eu l'opportunité lors de son passage à Amataltal, d'assister à une réunion du COGES qui a regroupé les parents d'élèves et les enseignants.

Le problème le plus urgent à résoudre pour pérenniser les acquis du Projet en la matière, selon les parents d'élèves, c'est la création d'un CEG à Amataltal afin d'accueillir tous les enfants admis au cycle secondaire.

Comme il est indiqué dans le rapport d'évaluation à mi-parcours, il existe 21 écoles bilingues au niveau de tout le Niger dont une à Amataltal construite par le PDIA 3 et les autres par l'Etat du Niger et d'autres partenaires (PTF et ONG). Ces écoles, à l'image de celle d'Amataltal prennent comme langue celle parlée par les ethnies majoritaires dans les zones concernées.

Il n'existe pas de réticence formelle des parents à envoyer leurs enfants dans les écoles bilingues dans la mesure où les résultats en fin de cycle sont les mêmes voire meilleures que dans les écoles classiques.

Il s'agit surtout d'un problème pour les autorités d'honorer les engagements pris pour multiplier et même généraliser ce type d'école.

2.2. Formation des jeunes

L'éducation des jeunes est une forme d'alphabétisation fonctionnelle basée sur les activités économiques ciblées dans la zone du Projet afin de donner aux apprenants des outils leur permettant de mieux gérer ces activités. Il s'agit principalement de l'élevage, l'agriculture de contre saison, la mécanique, etc. Contrairement à ce qui a été dit dans le rapport d'évaluation à mi-parcours, ces stages ont eu un écho très favorable de la part des jeunes tant pour les hommes que pour les femmes.

Cependant, s'il y a eu des découragements, cela est plutôt lié à l'incapacité de ces jeunes à disposer de moyens de production vu le nombre relativement élevé de demandes. De plus en ce qui concerne l'élevage et l'Agriculture, les problèmes climatiques constituent des causes importantes de découragement notamment chez les femmes.

La mission a eu l'agréable surprise de constater à Amataltal l'existence de deux mécaniciens dont un pour les motos et un pour les véhicules à quatre roues formés et équipés par le Projet.

Le jeune mécanicien des motos s'en sort relativement bien (recettes nettes de près de 3 000 F CFA par jour pour la main d'œuvre). Avec la prolifération des engins à deux roues dans la zone comme moyens de transport, Amataltal est devenu un pôle d'attraction pour les nombreux jeunes propriétaires de motos avec la présence du mécanicien. S'il obtient un appui pour la constitution d'un lot de pièces détachées, les recettes vont davantage augmenter. Il y a lieu de signaler que ces jeunes propriétaires de motos font du transport des personnes d'un lieu à un autre une activité tout aussi lucrative.

Donc il s'agit d'examiner avec les jeunes (hommes et femmes) les nombreuses opportunités qui s'offrent localement pour les former et permettre leur insertion dans le tissu économique. On peut citer par exemple l'artisanat pour les femmes (fabrication d'outils d'exhaure de l'eau pour les puits, la couture d'habits, le commerce de produits vivriers, etc.) ; pour les hommes on peut citer (la réparation de petits forages manuels, la fabrication de pièces détachées pour ces forages, la vente de pièces détachées et la réparation de moulins à grain, la vente de produits vétérinaires et le petit soin aux animaux, le commerce du bétail, etc.)

2.3. Alphabétisation des adultes

Tous les centres d'alphabétisation prévus ont été construits. Il existe actuellement 8 centres de cours effectivement construits et ouverts par le Projet (voir exemples en annexes) qui servent également aux différentes réunions tenues par les GM. Ces centres ont fonctionné normalement jusqu'à la dernière campagne de 2010, soit 5 campagnes de 6 mois par campagne. Ekawel ne dispose pas de centre car celui prévu par l'Etat n'a pas été réalisé. La majorité des auditeurs d'Ekawel vont à Amatalal ou à Tchinqade pour prendre les cours.

Les effectifs totaux sont évalués à près de 300 personnes inscrites (plus de 30 personnes en moyenne par centre) dont plus de 50 % sont des femmes.

Il y a lieu de signaler que l'alphabétisation des adultes dans la zone du Projet est relativement fonctionnelle car elle répond entièrement aux préoccupations des populations. Cependant, comme il est préconisé dans le rapport à mi-parcours, il serait important de la rendre plus fonctionnelle au fur et à mesure que se développent les activités socio-économiques. Pour y parvenir, il serait nécessaire de produire en relation avec les services techniques concernés, des outils appropriés adaptés aux besoins des populations.

Le principal problème auquel la Coopérative pourrait être confronté dans le déroulement normal de la prochaine campagne 2011 est celui de la prise en charge des indemnités des auditeurs qu'elle ne sera pas en mesure de supporter compte tenu de l'insuffisance de ses moyens financiers.

Pour réduire les charges de fonctionnement, la Coopérative a retiré les groupes électrogènes utilisés pour les cours de nuit et privilégié les cours de la journée.

3. En matière de production animale

Comme il a été affirmé dans tous les rapports d'inspection, la production animale à travers les activités d'élevage constituent la base de l'économie des populations pastorales en général et de celles de la zone du Projet en particulier.

Les incertitudes d'ordre climatique ont amené à prévoir dans le cadre de PDIA3 une diversification des activités du Projet (autres activités génératrices de revenu, artisanat, petit commerce, banques céréalières etc.) et quelques mesures de sécurisation de l'élevage (ventes du surplus du bétail de la coopérative, clôtures fourragères, achat d'aliments de bétail, etc.) afin de réduire la dépendance des populations vis-à-vis de l'élevage.

Il est apparu clairement que les activités d'élevage telles que prévues dans le cadre du PDIA 3 ont atteint leurs objectifs. Ainsi on peut remarquer que :

- Pour les crédits d'animaux accordés par le Projet aux membres de la Coopérative, les échéances de remboursements ont été généralement respectées pour les petits ruminants si bien que dans tous les GM concernés de nouveaux bénéficiaires sont devenus aussi propriétaires d'animaux. Des cas de refus de paiement n'ont pas été rencontrés sauf en cas de force majeure (mortalités dues aux maladies ou à la sécheresse).

- Le seul cas signalé dans le rapport d'évaluation à mi-parcours ne peut pas justifier des inquiétudes quand à l'engagement des bénéficiaires à rembourser leurs crédits surtout que les raisons de ce cas isolé n'ont pas été élucidées.
- Pour ce qui concerne les animaux de la coopérative, des efforts importants ont été déployés sur le plan technique (clôtures de pâturages bien gérées, déstockage des mâles et des vieilles femelles, soins de santé animale, aliments complémentaires, etc.) pour en faire un modèle dans la zone du Projet. En effet, il a été constaté que malgré l'ampleur du manque de pâturage au cours de la campagne pastorale 2009 – 2010, le taux de mortalité s'élève à 31 % alors qu'il varie entre 90 % et 100 % pour le cheptel des autres éleveurs de la région. De plus, les ventes régulières d'animaux ont permis conformément aux objectifs du Projet de prendre en charge les dépenses prévues jusqu'à ce jour. La situation des effectif de bovins de la Coopérative se présente comme ci-après :

Effectifs total en 2010	Nombre de têtes vendues	Mortalités dues à la sècheresse	Animaux perdus ou volés	Effectif actuel
356	114	112	13	127 dont 109 femelles et 18 mâles

Malgré le taux de mortalité relativement faible par rapport aux autres troupeaux de la zone, il y a lieu de s'inquiéter sérieusement sur la capacité de la Coopérative à prendre en charge les dépenses prévues après le Projet vu l'effectif de bovins restant. Les inquiétudes sont plus grandes quant à la prise en charge de l'école bilingue et les cours d'alphabétisation.

Cela amène à reposer le problème de la sécurisation de l'élevage dans la zone du Projet qui a été maintes fois signalé dans les différents rapports d'inspection. Le même constat fait lors du rapport d'évaluation du PDIA2 revient : l'élevage dans la zone d'Amataltal est conditionné par une gestion rationnelle des ressources naturelles (eau et pâturages) dans le cadre d'une réglementation adéquate à prévoir au sein des communes rurales d'Ingall et d'Aderbissinat dont dépend la CA d'Amataltal.

L'élevage ne sera pas possible à terme dans cette zone tant que les pâturages ne sont pas sous le contrôle des populations locales. A l'instar de certains éleveurs modernes privés de la zone pastorale de Tahoua, la CA doit pouvoir estimer la superficie totale des pâturages desservis par l'ensemble des puits réhabilités par le Projet et demander aux autorités nationales une concession rurale sur ces parcours conformément aux Principes Directeurs du Code Rural nigérien.

Ces mesures permettront aux populations locales d'obtenir un droit d'usage prioritaire sur les ressources naturelles et pouvoir réglementer le passage des éleveurs étrangers sur cette zone qui est un véritable couloir de passage de la plupart des troupeaux du Sud qui vont à la cure salée.

Il y a lieu de signaler que la majorité de ces troupeaux « étrangers à la zone » appartiennent à de grands commerçants ou de hauts fonctionnaires des autres régions du pays qui capitalisent du bétail sur pied au lieu de déposer leur argent dans les banques.

Face aux phénomènes récurrents des changements climatiques conjugués à cette prédation injuste des ressources naturelles par des éleveurs étrangers, les populations autochtones (toutes ethnies confondues) doivent pouvoir faire prévaloir leur droit pour sauvegarder l'élevage dont dépendront en grande partie les générations présentes et futures.

4. En matière de sécurité alimentaire

Pour promouvoir la sécurité alimentaire, le PDIA3 a appuyé la création de sites de cultures maraîchères de contre saison et a réalisé des banques céréalières dont certaines sont couplées à des moulins à grain.

4.1. Les cultures maraîchères

Le PDIA3 avait prévu l'appui à l'installation de six (6) jardins maraîchers dans les six localités suivantes :

Ekawel, Amazzégri, In-Jighrane, Wirzaddam, Tchín-Eqqade et Amataltal.

La mission a visité ces différents sites collectifs ainsi que des jardins familiaux. Selon les informations reçues des populations il y a plus de 60 sites collectifs et individuels exploités dans la zone du PDIA3. Cela démontre l'importance de cette activité dans la recherche de la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus. Le Projet a apporter systématiquement son appui à la demande des GM notamment en petits matériels, en intrants (semences et produits phytosanitaires) ainsi que dans la réparation ou la réhabilitation de puits.

Dans le GM de Wirzaddam par exemple, un site collectif a bénéficié de l'appui du projet pour l'exhaure de l'eau avec un délou comme indiqué en annexes.

Les revenus tirés du jardinage dépendent des spéculations. Dans l'ensemble, en plus de ce qui est consommé, chaque famille gagne en moyenne autour de 100 000 F CFA par campagne.

Il y a lieu de signaler que la dernière saison des pluies a entraîné des dégâts importants dans certains sites collectifs avec dans certains cas l'effondrement des puits et des clôtures en banco comme indiqués dans les images en annexes. Partout où la mission est passée, les activités de cultures ont démarré sauf là où des dégâts ont été enregistrés et où les populations s'apprêtent à les réparer.

Près de 27 puits ont été touchés et la CA envisage de les réparer notamment dans les zones de grande affluence de populations. Pour cette année 2011, 4 puits ont été déjà programmé par la CA avec ses propres moyens. Pour le reste elle fera appel à d'autres partenaires intervenant dans la zone.

4.2. Les banques céréalières :

La CA dispose de quatre (4) banques céréalières de 40 tonnes chacune et qui fonctionnent normalement, et conformément aux dispositions prises pour leur gestion. Au passage de la mission, toutes les commandes de céréales ont été lancées par la CA et les premières livraisons (10 tonnes par banque) étaient en cours de réception. Etant donné les bénéfices tirés par la CA de ces banques céréalières, il est prévu de dépasser les tonnages prévus par banque.

Ces banques céréalières permettent de couvrir 18 000 personnes soit près de 3 500 familles, ce qui représente près de 60 % des familles de la zone du Projet.

Ces banques céréalières rentrent parfaitement dans le cadre du Plan Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) adopté par le Gouvernement du Niger.

Au vu des réalisations en matière de jardinage et de banques céréalières, on peut affirmer que le PDIA3 a contribué significativement à la sécurité alimentaire des populations de la zone.

4.3. Les Moulins à grain

Quatre (4) moulins à grain ont été installés couplés aux banques céréalières. L'objectif visé à travers ces moulins est d'alléger les tâches des femmes au foyer. Cet objectif purement social a même été dépassé car à Amatal, les femmes ont pu acquérir un deuxième moulin grâce aux revenus tirés du premier moulin. L'intensité du fonctionnement du moulin d'Amatal est liée à son emplacement près du plus grand marché de la zone et au bord d'une route nationale.

Le rythme de fonctionnement des trois autres moulins est relativement faible du fait de leur implantation en pleine zone de parcours et leur taux de fréquentation est donc fonction de la saison. De ce fait, les GM bénéficiaires doivent s'efforcer à mieux maîtriser les charges de fonctionnement (salaire du meunier, frais d'entretien)

Dans tous les cas, ces moulins sont très appréciés par les bénéficiaires du fait de l'allègement qu'ils apportent aux tâches des ménages.

5. En matière des autres activités génératrices de revenus

Il s'agit principalement de l'artisanat et du petit commerce mené par les femmes.

Ces activités ont permis aux femmes d'accroître leurs revenus et même d'acquérir du bétail (généralement des petits ruminants). Au passage de la mission les femmes rencontrées ont déclaré avoir perdu leurs animaux du fait de la dernière sécheresse.

La CA s'est engagé à continuer à leur octroyer de petits crédits nécessaires à la poursuite de ces activités très lucratives.

IV. PERSPECTIVES INSTITUTIONNELLES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES

La Coopérative de Amatalal a enregistré des progrès remarquables dans l'atteinte des objectifs visés par le PDIA3 malgré les difficultés liées aux effets des changements climatiques. De ce fait il importe d'analyser les perspectives qui s'offrent à la CA pour le futur :

1. Sur le plan institutionnel :

La Coopérative d'Amatalal a acquis à travers le Projet les capacités nécessaires à l'atteinte des objectifs visés. La pérennisation de nombreux acquis tels que la gestion des Banques céréalières, les cultures maraîchères, le financement des activités génératrices de revenus, la gestion du troupeau est une réalité grâce aux formations reçues par les différents échelons (CA, GM, CG).

Contrairement à ce qu'on constate fréquemment ailleurs en fin de projet, la CA a su démontré sa capacité d'anticipation dans les actions face aux dégâts provoqués par les intempéries en prenant en charge sur fonds propre la réfection des infrastructures endommagées.

La CA a également démontré sa capacité de collaboration avec d'autres institutions partenaires intervenant dans la même zone. C'est notamment :

- Le Programme d'Actions Communautaires pour les Banques céréalières,
- International Relief Development (IRD) pour la gestion des ressources naturelles (création de clôtures),
- Le Programme de Micro réalisations financé par l'Union Européenne pour la création de boutiques privées (cas de la boutique d'Amazzégri),
- HED Tamat pour la construction d'une école,
- Les services de santé de l'Etat pour la construction et l'équipement de la case de santé d'Amatalal qui sera bientôt transformée en centre de santé intégré,
- Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour la distribution gratuite de vivres pendant la période de crise alimentaire 2010 aux populations vulnérables.

C'est là une preuve que les perspectives institutionnelles de la CA sont bonnes pour pérenniser et développer les acquis du Projet. Cependant le renforcement des capacités et la situation économique sont fortement liés, notamment dans le domaine de l'alphabétisation et celui de l'éducation de base qui nécessitent d'importants moyens financiers. C'est pourquoi, un aperçu des perspectives économiques de la zone est nécessaire.

2. Sur le plan économique

Les perspectives économiques favorables dans la zone du Projet dépendent énormément de la capacité des populations locales à adopter et à développer des mesures d'adaptation aux changements climatiques devenus permanents.

Les principaux facteurs qui affectent de manière particulière la situation des Ménages de la zone sont la récurrence des sécheresses et d'autres facteurs physiques et bioclimatiques, dont les effets néfastes ont pris des proportions importantes. Il s'agit entre autres :

- de la croissance des effectifs de la population avec les conséquences qu'elle entraîne par rapport à l'exploitation des ressources naturelles,
- la perte accélérée de la biodiversité animale et végétale,
- l'insuffisance de la régénération naturelle,
- la dégradation des sols,
- la diminution des eaux de surfaces et la baisse de la nappe phréatique,
- la perturbation et la modification des écosystèmes,
- la prolifération d'espèces végétales inutilisables par le bétail et la population,
- des variations et les fluctuations du marché de céréales et de bétail qui affectent de manière sévère la viabilité des ménages par rapport à leur objectif fondamental qui est l'autosuffisance alimentaire,
- des effets d'une multitude de phénomènes incontrôlables et de conditions techniques et matérielles, qui contribuent à rendre instable l'environnement socio-économique des ménages (y compris les effets de politiques gouvernementales).

C'est au sein de leurs communautés de campement respectives que les ménages, en fonction des logiques de leurs systèmes de production respectifs, développent des stratégies d'adaptation. Ces stratégies reflètent une identité territoriale collective assez forte (prise de conscience des problèmes et des risques communs) et des points de vue convergents.

Les formations dispensées en matière d'organisation institutionnelle à la CA et à ses démembrements par le PDIA3 ont permis aux ménages de bien renforcer ces stratégies.

Ainsi beaucoup d'activités déjà en cours dans le cadre du Projet constituent des mesures d'adaptation qu'il y a lieu de poursuivre et de développer avec une implication effective des jeunes (hommes et femmes) qui représentent plus de 70 % de la population.

Dans ce cadre il est possible d'envisager l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet prenant en compte les actions d'adaptation aux changements climatiques telles que décrites en annexes pour un développement économique durable.

3. Sur le plan politique

Suite aux revendications de la rébellion Touarègue, le Gouvernement du Niger a décidé d'investir une partie des recettes tirées des ressources minières au profit des populations locales. Les fonds sont remis aux collectivités locales chargées de réaliser les investissements à la demande des populations. Si cette décision politique est bien suivie elle pourrait permettre d'amorcer un développement local conséquent. Parallèlement il est envisagé un transfert de ressources financières du niveau central au niveau local.

La volonté politique pour réaliser ce transfert tarde à se concrétiser depuis le démarrage du processus de décentralisation. De plus il se pose un véritable problème de gouvernance au niveau des collectivités décentralisées où la gestion des ressources financière laisse à désirer dans beaucoup de cas.

La nouvelle constitution (7^{ème}) qui vient d'être adoptée apporte des solutions à ces problèmes. Cependant c'est sa traduction en actes concrets qui risque de prendre encore du temps. Pour le moment, les populations auront au moins la possibilité de choisir leurs élus locaux lors des élections locales prochaines, pourvu que le code électoral soit bien traduit et compris par tous.

V. RECOMMANDATIONS

Les recommandations portent principalement sur la pérennisation des résultats du PDIA3 et l'amélioration du cadre institutionnel et les perspectives économiques de la CA.

1. Pour la pérennisation des résultats du PDIA3 en matière d'activités génératrices de revenus :

Suite aux aléas climatiques qui ont réduit les capacités financières de la CA, les moyens disponibles (produits de vente des animaux, cotisation des membres,) devraient aller en priorité aux activités génératrices de revenus rentables (petits crédits pour le commerce, artisanat, transport (avec le camion de la CA), Achat et engraissement de moutons destinés à la vente, etc. Les bénéfices tirés de ses activités permettront dans l'urgence de faire face aux dépenses de prise en charge de l'école bilingue, les salaires des enseignants. Les activités de cultures maraîchères doivent pouvoir s'auto financer (achat d'intrants et de petits matériels).

Compte tenu de l'augmentation des prix des animaux dans les marchés, une attention spéciale doit être apportée au troupeau restant de la Coopérative afin de le reconstituer dans un délai raisonnable pour continuer à supporter le financement de certaines charges de la CA.

2. Pour l'amélioration du cadre institutionnel :

Beaucoup de recommandations faites lors de la mission d'évaluation à mi-parcours sont pertinentes et d'actualité notamment celles portant sur :

- Le renforcement organisationnel des structures,
- L'intensification des cours d'alphabétisation fonctionnelle pour les adultes,
- L'organisation des cours adaptés aux réalités économiques locales pour les jeunes,
- Le partenariat avec les autres intervenants.

De plus pour renforcer les acquis de l'école bilingue qui produit chaque année une promotion d'enfants qui rentrent au Collège, il est urgent de rechercher à construire un Collège d'Enseignement Général à Amatal afin d'éviter les abandons constatés actuellement et qui touchent principalement les filles.

Pour chacune des recommandations, les actions réalistes et prioritaires doivent être définies par la CA avec un plan d'action raisonnable de mise en œuvre.

La CA devrait pouvoir rechercher auprès de ses partenaires (Projets, ONG et services de l'Etat) si nécessaire, les moyens financiers complémentaires de mise en œuvre.

3. Pour l'amélioration des perspectives économiques :

Beaucoup d'activités génératrices de revenus ont permis de démontrer dans le cadre du PDIA3, qu'il est possible aux populations d'augmenter leurs revenus et de lutter contre la pauvreté. L'activité la plus rentable et susceptible d'apporter plus de revenus est l'élevage. Les politiques nationales démontrent que cette activité est un avantage comparatif important pour le Niger vis-à-vis de tous les pays voisins. Ce serait une grande opportunité pour les communautés locales de tirer profit de ces activités malgré les contraintes liés aux changements climatiques.

Pour ce faire, et pour valoriser tous les points d'eau réhabilités dans le cadre du Projet, la CA devra rechercher et obtenir auprès des autorités compétentes une concession rurale afin d'avoir un droit d'usage prioritaire sur les ressources naturelles de la zone. Cela est tout à fait conforme aux principes d'orientation du code rural au Niger.

C'est par cette voie que la CA pourra planifier et gérer efficacement les pâturages et faire face durablement aux effets des aléas climatiques. Ce serait une base pour mettre en œuvre des actions prioritaires d'adaptation aux changements climatiques telles que proposées en annexes.

VI. CONCLUSIONS

Les constats sur les réalisations du PDIA3 font apparaître la pertinence de l'objectif global et des objectifs spécifiques du Projet.

Depuis la revue à mi-parcours, des progrès ont été constatés dans les domaines suivants :

- **Organisation institutionnelle** : la CA fait preuve d'une bonne vitalité car elle tient régulièrement des réunions d'informations à tous ses échelons, prend des initiatives sans intervention extérieure et présente une diversité ethnique dynamique dans sa composition (les Peuls sont passés de 27 % à 30 % de la population) et bénéficient des actions du Projet au même titre que les autres groupes ethniques ; elle a aussi démontré sa capacité à collaborer avec les autres partenaires techniques et financiers.
- **Education de base, formation des jeunes et alphabétisation des adultes** : L'école bilingue a atteint les objectifs visés par la formation de 4 promotions qui ont accédé au collège d'enseignement général avec un niveau supérieur à celui des écoles classiques ; cependant, il se pose le problème de leur prise en charge dans les villes d'accueil ; la formation des jeunes a permis l'émergence des premiers artisans modernes (mécaniciens) pour résoudre les problèmes du transport par motos dans la zone ; les 8 centres de cours prévus ont été construits et équipés et permettent la tenue des réunions et l'alphabétisation des adultes où près de la moitié des auditeurs sont des femmes.
- **Cultures maraîchères** : plus de 60 sites collectifs et individuels ont été aménagés dans la zone du Projet avec l'appui du Projet ; ces activités ont permis aux populations bénéficiaires d'améliorer leur sécurité alimentaire et leurs revenus ; Cependant la dernière saison des pluies a endommagé des puits et des clôtures qui nécessitent une réhabilitation afin de garantir aux producteurs une bonne campagne agricole.
- **Banques céréalières** : Les quatre banques céréalières couplées à des moulins sont bien gérées. Les bénéfices réalisées par la CA permettront d'augmenter ces quantités de céréales stockées pour l'année 2011.
- **Elevage** : les activités de ce secteur ont été fortement touchées par la sécheresse et le manque de pâturage qui en a résulté en 2010 ; cependant, grâce aux techniques et stratégies déployées par le Projet, les pertes d'animaux ont été moins grandes (30 %) que dans le milieu des éleveurs traditionnels (plus de 90 % de mortalités) ; malgré tout, les ventes d'animaux ont permis à la CA de faire face à ses charges de fonctionnement.

- **Sécurité des personnes et des biens et changements climatiques** : le problème de sécurité tel que véhiculé dans les médias semble loin des préoccupations quotidiennes des populations de la zone de Amatalal et n'est pas visible sur le terrain ; par contre, les effets négatifs des phénomènes liés aux changements climatiques ont fortement perturbé les productions animales ; des mesures d'adaptations doivent être prises pour préserver et promouvoir ce secteur économique vital pour les populations pastorales

ANNEXES

ANNEXE A - Questions et réponses le 17.02.11

1)

En page 14 vous estimez la population à être près de 30.000 personnes. Dans le rapport élaboré de l'anthropologue Ingrid Poulsen en octobre 1997 la population de la zone est estimée à 9.500 personnes. Pourquoi est-elle aussi grandie ? A cause du projet ou bien y-t-il (aussi) d'autres explications ?

Réponse :

Cette population est passée de 9500 à 30 000 personnes entre 1997 et 2010 dans la zone du Projet pour deux raisons essentielles qui sont :

- Le taux de croissance de la population,
- L'arrivée d'autres groupes d'éleveurs principalement les Peuls à la faveur des conditions créées par les projets dont le PDIA III qui permettent un accès facile aux infrastructures sociales (santé, eau, éducation et approvisionnement alimentaire)

2)

Pensez-vous que les zones avoisinantes d'Ingal et d'Aderbissinat sont plus pauvres ou moins pauvres que la zone d'Amataltal ?

Réponse :

Si on considère la pauvreté au sens le plus large, c'est-à-dire prenant en compte l'insuffisance d'accès aux services sociaux de base comme la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et la pauvreté monétaire, on peut dire que les populations d'Amataltal sont moins pauvres que celles des zones avoisinantes d'Ingal et d'Aderbissinat.

3)

La zone d'Amataltal a depuis quelques années menée des efforts pour obtenir que la zone devienne une commune indépendante. La zone est aujourd'hui répartie entre les communes d'Ingal (les GM's Amataltal et In-Jighrane) et d'Aderbissinat (les 7 autres GM's de la zone). Savez-vous si les politiciens communautaires de ces deux communes sont pour ou contre ou indifférents vis-à-vis ces ambitions de la CA qu'Amataltal soit sa propre commune ?

Réponse :

On ne peut pas parler d'indifférence des politiciens locaux par rapport à l'ambition de la CA d'Amataltal à avoir sa propre commune. C'est un problème que vivent d'autres populations d'autres zones du Niger du fait d'un découpage administratif qui ne prend pas en compte les réalités du terrain. Cette question est actuellement une préoccupation au niveau du Ministère chargé de la décentralisation. Ce problème trouvera probablement une solution mais de manière globale au niveau de plusieurs communes du Niger quand le bilan sera fait sur les problèmes de fonctionnement des communes déjà créées. Mais je ne peux pas vous dire pour quand.

4)

En page 21 dans le dernier point d'une longue liste de "principaux facteurs qui affectent de manière particulière la situation des ménages de la zone " vous écrivez :

*"des effets d'une multitude de phénomènes incontrôlables et de conditions techniques et matérielles, qui contribuent à rendre instable l'environnement socio-économiques des ménages (y compris les effets de politiques gouvernemental)"
Il s'agit de quels phénomènes et de quelles conditions ? La phrase n'est simplement pas très compréhensible.*

Réponse :

En ce qui concerne les phénomènes, il s'agit d'évènement de force majeure sur lesquels les populations ne peuvent pas agir, comme la flambée des prix des céréales intervenue en 2008 au niveau internationale, la rébellion Touarègue, etc. En ce qui concerne les politiques gouvernementales, tout le monde sait que beaucoup de politiques de développement mises en œuvre par les Gouvernements qui se sont succédé au pouvoir au Niger n'ont pas beaucoup pris en compte les réalités intrinsèques de la zone pastorale et ont souvent échoué dans ce domaine (Hydraulique pastorale, éducation en zone pastorale, politique de la protection de l'environnement, etc.)

5)

En page 17 vous écrivez :

"..... la CA doit pouvoir estimer la superficie totale des pâturages desservies par l'ensemble des puits réhabilités par le Projet et demander aux autorités nationales une concession rurale sur ces parcours conformément aux Principes Directeurs du Code Rural nigérien."

Que doit la CA faire dans le très concret pour entrer en contact avec les autorités et convaincre celles-ci ? Pensez-vous que la CA doit s'adresser toute seule ou en collaboration avec d'autres organisations = ONG's ou représentants de communes ?

Réponse :

Le code rural Nigérien prévoit de donner des concessions rurales aux populations rurales pour mener des activités de production sur des espaces considérés comme appartenant à l'Etat comme la zone pastorale. Compte tenu des infrastructures hydrauliques réalisées pour les populations de la zone de la CA d'Amataltal, celle-ci, dans un souci de bien gérer les ressources naturelles de l'espace considéré, peut demander une concession rurale sur l'espace couvert par ces infrastructures afin de mieux le protéger et jouir du droit d'usage prioritaire que le code leur confère. Pour ce faire, elle doit se faire appuyer par la commission foncière régionale d'Agadez. En ce qui concerne les investissements à réaliser pour la délimitation, elle peut se faire appuyer par une ONG ou un autre partenaire technique et financier qui en a les moyens.

ANNEXE B - Questions et réponses le 24.02.11

1)

Vous écrivez

"On ne peut pas parler d'indifférence des politiciens locaux par rapport à l'ambition de la CA d'Amataltal à avoir sa propre commune."

Est-ce cela veut dire qu'il y a des tensions, même des conflits graves ?

Il n'est pas notre désir de contribuer à renforcer la population d'une zone, si des problèmes de ce genre (relations compliquées avec les voisins (Ingal et Aderbissinat) en sont parmi les conséquences.

Réponse :

Il ne s'agit pas d'un problème de conflit entre communautés. C'est plutôt un conflit d'intérêt qui pourrait exister entre politiciens locaux car chacun voudrait avoir une commune chez lui. C'est pourquoi au moment du découpage administratif en communes, l'influence de certains hommes politiques a entraîné des aberrations comme celle que l'on constate pour la zone d'Amataltal qui mérite une commune mais qui n'en a pas eu. Comme je l'ai dit, il y a beaucoup de situations comme ça dans toutes les régions du Niger qui ont été signalées et que le Ministère chargé de la décentralisation va examiner et corriger dans un souci d'une meilleure administration territoriale.

2)

Vous écrivez sur une

"concession rurale sur l'espace couvert par ces infrastructures"

Si la CA obtient une telle concession, est-ce que cela implique qu'elle peut demander aux "troupeaux « étrangers à la zone » (votre rapport, page 17) de disparaître de la zone ?

Comment peut-on effectivement obtenir que les troupeaux étrangers s'en aillent ?

Avoir un papier dans ses mains ne suffit pas toujours pour qu'une exigence mène à un résultat.

Et pour continuer dans ce discours, vous écrivez :

"En ce qui concerne les investissements à réaliser pour la délimitation, elle peut se faire appuyer par une ONG ou un autre partenaire technique et financier qui en a les moyens."

Quels sont exactement ces "investissements à réaliser pour la délimitation" ?

Quels moyens faut-il et combien est-ce qu'ils coûtent ?

Réponse :

Dans le code rural Nigérien, il y a plusieurs cas de figures qui peuvent être envisagés selon les réalités locales.

- 1er cas : obtenir un droit d'usage prioritaire sur les ressources naturelles de la zone pour les populations résidentes de la zone. Dans ce cas, elles doivent accepter le passage et l'utilisation des ressources naturelles des populations extérieures mais dans un temps limité déterminé par les résidents.

- 2ème cas : obtenir un droit d'usage exclusif qui donne un droit presque de propriété aux populations locales. Ce cas est rare. Mais il commence à apparaître en zone pastorale. Actuellement il y a dans la zone d'Abalak (Région de Tahoua) une coopérative dénommée "Ferme de l'espoir" qui a obtenu un appui de la société d'uranium AREVA pour créer une ferme clôturée sur plusieurs centaines d'hectares pour faire de l'élevage laitier. Cette ferme fonctionne actuellement. Elle est visible le long de la route nationale qui va à Agadez.

Je pense qu'on peut en faire autant pour chaque GM de la CA.

Pour l'instant je ne peux pas vous donner les chiffres sur ce que ça peut coûter. Il faut au préalable évaluer les superficies couvertes par les points d'eau existants de la CA avant d'évaluer la longueur de chaque clôture. De plus ces clôtures seront décomposées en plusieurs parcelles qui seront également clôturées pour assurer une bonne rotation des troupeaux dans ces parcelles comme cela se fait à Abalak. Tout cela nécessite une étude technique.

Je suis persuadé que la sécurisation de l'élevage et des pasteurs pauvres passera nécessairement par ces genres de mesures car on ne peut pas continuer à regarder se développer une divagation de gros troupeaux appartenant à de riches commerçants et de hauts fonctionnaires qui capitalisent leur argent dans le bétail en dégradant la zone pastorale et en contribuant à la disparition pure et simple des vrais pasteurs qui sont les vrais spécialistes.

ANNEXE 1

Actions prioritaires d'adaptation aux changements climatiques dans la zone couverte par la coopérative d'Amataltal

Les principaux axes d'intervention dans le cadre d'un projet d'adaptation aux changements climatiques dans la zone de la coopérative d'Amataltal sont principalement:

- La récupération des terres dégradées en vue de la régénération des ressources végétales et l'infiltration de l'eau dans les sols ; ;
- Les cultures maraîchères en vue de l'accroissement de la sécurité alimentaire et des revenus des populations ;
- L'élevage intensif d'animaux (embouche bovine et ovine) et l'élevage de reproduction en vue de contribuer à l'accroissement des revenus des populations ;

1. Localisation

Le projet sera réalisé dans la zone couverte par la coopérative de Amataltal (à cheval sur les Communes Rurales de Ingall et de Aderbissinat)

2. Secteurs concernés : Agriculture, Foresterie, Elevage

3. Justification

La zone couverte par la Coopérative de Amataltal a connu ces dernières années une dégradation accélérée des ressources naturelles. Cette situation découle des effets néfastes des changements climatiques (les sécheresses, les vents de sable et les inondations) et des facteurs anthropiques (la coupe abusive du bois et la pression des troupeaux exogènes sur les autres ressources naturelles). La réalisation du projet permettra d'une part de réduire la vulnérabilité des populations face aux effets néfastes des changements climatiques et d'autre part de lutter contre la pauvreté.

La mise en œuvre du présent projet qui cadre parfaitement avec les orientations contenues dans la SRP permettra de régénérer les terres dégradées et d'améliorer la situation socio-économique des populations vulnérables

En effet, les actions de CES/DRS, de protection et de régénération des ressources naturelles se trouvent au cœur de la politique nationale en matière de restauration et de protection de l'environnement.

Il est aussi conforme aux orientations et stratégies nationales qui prônent la maîtrise des eaux de surface et une meilleure mobilisation des eaux souterraines dans l'optique d'orienter l'effort du développement rural vers l'amélioration de l'élevage et les cultures irriguées compte tenu des incertitudes climatiques et de la fragilité de l'écosystème nigérien.

Le projet consiste en la récupération des terres dégradées, à la protection des parcours et en la création des points d'eau modernes pour l'alimentation des populations et de leur cheptel. Il s'agit d'un appui au développement des cultures irriguées et la promotion des activités d'élevage et de foresterie autour des points d'eau existants, créés, réhabilités ou aménagés.

Les populations de la coopérative d'Amataltal seront les bénéficiaires cibles du projet.

4. Objectif global

L'objectif global du projet est de contribuer à la réhabilitation des zones dégradées et à la mobilisation des ressources en eau pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire des populations vulnérables.

5. Objectifs spécifiques

- récupérer les terres dégradées ;
- préserver les ressources naturelles ;
- améliorer la productivité des sols ;
- rehausser le taux de satisfaction des besoins en eau des populations et du cheptel des zones concernées ;
- accroître le volume des productions agricoles et animales ;
- contribuer à la protection de l'environnement ;
- améliorer les revenus des populations cibles.

6. Faisabilité technique et financière du Projet

Faisabilité technique :

- maîtrise des techniques de CES/DRS par les services techniques et les populations des localités concernées ;
- existence de l'encadrement par les services techniques ;
- besoins exprimés par les populations lors des missions de terrain ;
- existence des potentialités en eau dans la zone concernée ;
- maîtrise des techniques de mobilisation des eaux par les services techniques ;
- existence d'un programme de relance du secteur de l'élevage au Niger ;
- existence de la Stratégie Nationale pour le Développement de l'Irrigation et la Collecte des Eaux de Ruissellement ;
- les objectifs du projet cadrent avec les orientations de la SRP ;
- les objectifs du projet cadrent avec ceux du PANA.

Faisabilité financière

- apport de l'Etat ;
- apport des collectivités locales ;
- apport des communautés bénéficiaires ;
- apport de l'ONG GTU
- existence d'un certain nombre de projets et ONG's dans la zone du projet (PAC, IRD, HED – Tamat, etc.).

7. Résultats attendus

- a. les terres dégradées sont récupérées ;
- b. des minis pépinières sont créés ;

- c. les ressources naturelles (eau, végétation) sont préservées et bien gérées ;
- d. des points d'eau modernes d'alimentation en eau potable sont créés ou réhabilités ;
- e. des plans d'eau de surface sont aménagés ;
- f. des ouvrages de captage d'eau souterraine (forages, puits, puisards..) à but agricole sont créés ou réhabilités ;
- g. des cultures irriguées et le petit élevage sont promus autour de ces points d'eau;
- h. des sites sont reboisés ;
- i. le chômage des jeunes (Hommes et Femmes) est réduit ;
- j. les revenus des populations sont améliorés.

8. Activités du Projet

- a. réalisation des petits ouvrages (diguettes, demi-lunes, banquettes, etc.) ;
- b. mise en place des systèmes antiérosifs ;
- c. reboisement, enherbement, création des minis pépinières
- d. aménagements de parcours ;
- e. la création et/ou la réhabilitation des points d'eau modernes d'alimentation en eau potable;
- f. l'aménagement des points d'eau de surface ;
- g. la création et/ou la réhabilitation des ouvrages de captage d'eau souterraine destinés à la petite irrigation et à l'alimentation du cheptel (forages, puits,..) ;
- h. le développement des cultures irriguées autour de ces points d'eau;
- i. suivi-évaluation.

9. Risques liés au Projet

- retard dans le décaissement des fonds par les différents partenaires ;
- déficit pluviométrique.

10. Arrangement institutionnel

Le projet sera exécuté sous l'égide du service déconcentré du Ministère chargé de l'Agriculture et de l'Élevage en collaboration avec le Ministère chargé de l'Hydraulique et de l'Environnement.

Le projet sera géré par la CA et les GM qui mettront en place des comités spécifiques chargés des opérations. La coordination et le suivi de la mise en œuvre seront assurés par l'ONG GTU et les autres partenaires co-financiers.

11. Suivi-évaluation

Indicateurs de suivi-évaluation

- niveau de production atteint ;
- nombre de petits ouvrages réalisés ;
- superficies de terres récupérées ;
- taux de couverture des besoins en eau ;
- taux de croît de la production agro-sylvo-pastorale ;
- taux de réduction du chômage des jeunes.

Mécanismes de suivi-évaluation

- enquêtes annuelles ;
- missions de terrain ;
- publication de rapport ;
- mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation :
 - au niveau local : Coopérative Amataaltal
 - au niveau communal : le comité communal de développement
 - au niveau départemental : les prestataires des services (ONG, Associations, services techniques) appuieront les populations bénéficiaires dans l'exécution technique des activités.

12. Durée :

La durée du Projet est de quatre (04) ans avec une revue à mi-parcours à la deuxième année.

ANNEXE 2 :
Images de la mission



1. Centre de cours et de réunion de Tchinn-Eqqade



2. Puits endommagé par les pluies à Ekawel



3. Le site de cultures de contre saison de Wirzaddam clôturé avec des briques en terre. Avec le puits en face permettant d'irriguer les cultures.



4. Suite aux fortes pluies de la saison 2010, une partie de la clôture du site de Wirzaddam est endommagée et nécessite des réparations par le GM



5. Un site collectif de cultures de contre saison dans le GM de Wirzaddam en cours d'aménagement pour la saison 2010 – 2011.



6. Le puits du site aménagé ci-dessus est équipé d'un matériel d'exhaure appelé locale le Délou utilisant le dromadaire pour tirer la puisette.



7. Un site familial de cultures maraîchères en cours d'installation dans le GM de Amazzégri



8. Un site familial de cultures maraîchères dans la zone d'Amazzégri



9. Un puits traditionnel effondré pendant la saison des pluies. Il sera réhabilité par la CA.



10. Carcasse de bovin appartenant à la CA mort de manque de fourrage dans la zone du PDIA3



11. Cadavres de bovins appartenant à la CA morts par manque de fourrage dans les environs de Tafadawt - Oufda.



12. Boutiquier ayant bénéficié d'un appui financier de la CA.



13. Une famille d'éleveurs Peul venue se ravitailler en céréales et en produits de premières nécessité à Tafadawt - Oufda



14. Site de cultures maraîchères d'Amataltal



15. La salle de cours et de réunion construite par le Projet



16. Jeune mécanicien de motos formé et équipé par le Projet.



17. Le mécanicien de motos avec à sa gauche un mécanicien d'autos ayant bénéficié d'un appui du PDIA3



18. Le Moulin à grain d'Amataltal en activité.



19. La case de santé construite par l'Etat est fonctionnelle et est tenue par un infirmier affecté d'Agadez.



20. Un groupe de familles Peul vivant à Amataltal et participant aux activités du Projet.